

Leur quotidien entre arnaques, querelles et litiges

Si la justice devait s'en occuper, les tribunaux exploseraient. Véritables casques bleus dans les querelles de voisinage et arnaques diverses, les conciliateurs sont les démineurs du quotidien.



« La petite dame m'a appelée. Elle avait été harcelée au téléphone par un commercial. Il voulait lui vendre une chaudière. Elle a fini par craquer, a pris rendez-vous et a signé pour l'achat d'une chaudière neuve à 9 000 €. Quand son plombier est venu, il a dit : « Mais votre chaudière, elle marche très bien, pas besoin de la changer ». » Des visites comme cela, les conciliateurs de justice en reçoivent des dizaines. « On peut jouer sur l'abus de faiblesse : les entreprises n'aiment pas quand ça écorne leur image de marque ! C'est à croire que les commerciaux sans scrupule ciblent les personnes fragiles, surtout dans des zones rurales. » Le client ayant huit jours pour se rétracter, le conciliateur entre en scène pour éviter d'aller au tribunal.

Ils sont 90

Dans le ressort de la cour d'appel d'Angers, qui couvre les départements de Maine-et-Loire, Mayenne et Sarthe, une petite armée de 90 conciliateurs, bénévoles et pour l'essentiel retraités, a ainsi reçu, en 2017, la bagatelle de 10 606 visites. C'est à croire que tout le monde se querelle ! La plus grosse part de l'activité concerne les litiges en matière de consommation. « On est parfois confondus par la naïveté des gens. Notamment dans les achats de voiture. On a des appels de personnes qui achètent un véhicule sans facture, où la carte grise ne corres-



La liste des différends est longue, entre le barbecue qui enfume, la musique ou les bruits qui dérangent, la haie qui dépasse (« un classique »).

pond pas, et qui, finalement, ne marche pas ! » raconte Joseph Garnier, président des conciliateurs de justice de la cour d'appel d'Angers. Beaucoup de litiges existent autour du Net aussi. Mais une très grosse part (2 092 visites en 2017) concerne les problèmes de baux d'habitation, et cautions non restituées en fin de bail.

Conflits de haies : classique !

Le bonheur existe aussi dans la conciliation : « On arrive parfois à ramener le calme. J'ai eu ainsi à gérer un litige entre voisins, pour un problème de stationnement gênant. Les gens ne se parlaient plus

depuis 20 ans. Et les enfants s'y étaient mis aussi. Après discussion, ils sont repartis de ma permanence en se parlant enfin », raconte Maryline Petit-Lassay, vice-présidente des conciliateurs de justice pour la Sarthe.

La liste des différends est longue, entre le barbecue qui enfume, la musique ou les bruits qui dérangent, la haie qui dépasse (« un classique »). Parfois, la justice n'a rien à y faire : « 700 affaires étaient non fondées en 2017, c'est-à-dire qu'elles ont pu

se résoudre sans procédure », explique les conciliateurs.

Le travail ne manque pas : 850 dossiers sont en stock chez les conciliateurs, dans les trois départements. « Et pourtant, nous en avons bouclé 537 en 2017, dont 272 sur simple conciliation, et 124 qui n'ont pas eu de suite. » Les visites sont par contre beaucoup plus nombreuses lors des permanences : la justice impose désormais un passage chez le conciliateur avant d'aller au tribunal pour tous les litiges de moins de 4 000 €.

40 Les conciliateurs fêteront leurs 40 ans d'existence cette semaine en Maine-et-Loire. Mais en réalité, les premiers conciliateurs sont apparus en France en... 1790 !

Ehpad : les syndicats remettent le couvert

L'intersyndicale CFDT, CGT et Force ouvrière appelle à un rassemblement, jeudi, devant la préfecture de Maine-et-Loire.

Tant qu'ils ne gagnent pas, ils jouent. Et rejouent. Après un mouvement d'ampleur nationale, le 30 janvier - où 1 550 personnes avaient manifesté, à Angers, pour les salaires et les conditions de travail des personnels des Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) - les syndicats CGT, Force ouvrière et CFDT remettent l'ouvrage sur le métier en appelant à un rassemblement, jeudi 15 mars à 10 h 30, devant la préfecture à Angers.

Tout simplement parce que, dans l'absolu, ils estiment n'avoir rien gagné. Ou si peu. « Ce qu'a dit le gouvernement depuis le dernier mouvement n'est pas très probant »,

précise Nelly Guichet, secrétaire générale de la CFDT santé sociaux 49. Dès lors, pour l'intersyndicale, l'ambition est simple : « Nous voulons réaffirmer nos revendications. »

À Agnès Buzyn, ministre de la Santé, qui a annoncé des moyens supplémentaires pour les Ehpad, les syndicats répondent, en substance : pas suffisant. « Les salariés en ont ras le bol d'entendre qu'ils coûtent. Il est grand temps que les pouvoirs publics cessent de penser comme cela. »

Conditions de travail, salaires, embauches, pour les représentants des professionnels de services à domicile et établissements pour personnes âgées, la bataille est à mener



Le 30 janvier, les professionnels des Ehpad et services à domicile étaient 1 500 à manifester à Angers.

sur plusieurs fronts. Et répond à une urgence : « Il faut tout remettre à plat. »

Que ce soit dans les établissements ou à domicile. Car dans le do-

main, comme le souligne Nicolas Gentil, secrétaire départemental CGT des aides à domicile, « il y a aussi beaucoup de choses à revendiquer. S'il y a un turn-over délirant, c'est parce que les conditions de travail sont catastrophiques. »

Pour toutes ces raisons, les syndicats appellent à « une forte mobilisation », le 15 mars. Et préviennent déjà : « Si nous n'obtenons rien, d'autres actions seront envisagées. » Avec, d'ores et déjà, dans les agendas, une participation à la journée d'action de la fonction publique, le 22 mars.

Jean-Philippe NICOLEAU.

« Pour que le droit devienne une réalité »

Le conseil départemental de l'accès au droit était réuni, hier, au tribunal d'Angers. Il favorise l'accès au droit au public précaire.

Depuis 2003, les membres du conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) du Maine-et-Loire viennent en aide aux personnes en quête d'aide dans la reconnaissance de leurs droits. « Il y a des fractures géographiques, psychologiques ou encore culturelles qui empêchent parfois le public d'avoir accès à la justice, expose Xavier Pavageau, président du tribunal de grande instance d'Angers, mais aussi du CDAD. Nous sommes là pour faire en sorte que celui qui n'a pas les outils puisse lui aussi y avoir accès. »

En tout, vingt et une associations et institutions sont présentes au sein du conseil départemental. Celles-ci regroupent des professionnels du monde judiciaire (avocats, notaires, huissiers...) mais aussi des institutions spécialisées dans l'aide aux personnes (médiateurs, aides aux victimes...). Accessibles dans tout le département tout au long de l'année, ces spécialistes travaillent aussi à promouvoir leurs actions, pour que chacun soit conscient des aides mises en place. Pour ce faire, le CDAD s'engage par exemple avec les scolaires, et propose des sorties interactives à la maison de la justice et du droit d'Angers. L'université d'Angers est aussi partenaire de l'initiative, et propose au public, dans le même lieu, des stages d'aide à la lec-



Xavier Pavageau est le président du CDAD 49. Il était accompagné, hier, par Claire Berthaud, coordinatrice du conseil départemental.

ture et à l'écriture administrative.

Dernière nouveauté, des conciliateurs sont désormais présents au sein du CDAD. « Ces derniers interviennent en amont de la justice, pour éviter au public d'engager des procédures, précise Xavier Pavageau. Aujourd'hui, on essaie d'étendre davantage nos champs d'action, pour que le droit devienne une réalité pour tout le monde. »

Simon VANNERAU.

Conseil départemental de l'accès au droit, contact au 02 41 20 52 59. Internet : www.cdad-mainetloire.justice.fr.

Le Maine-et-Loire en bref

Morcheeba au Saveurs jazz festival de Segré en juillet

Un nouveau nom dévoilé pour la prochaine édition du Saveurs jazz festival, à Segré. Morcheeba montera sur scène vendredi 6 juillet. C'est une forme de retour pour le groupe anglais de trip hop, né dans les années 1990. Skye Edwards et Ross Godfrey, membres fondateurs du groupe, s'étaient orientés vers un nouveau projet musical intitulé « Skye | Ross ». Le groupe interprétera quelques nouveaux morceaux extraits de ce projet et jouera également ses « classiques ». Morcheeba rejoint à l'affiche du festival Selah Sue, Roberto Fonseca, ou encore Electro Deluxe. Les concerts ont lieu du jeudi 5 au lundi 9 juillet.



Les cotes de la Loire et de la Maine

La Loire ce mardi 13 mars, entre parenthèses, cotes prévues mercredi 14 mars : Saumur + 1,95 m, (+ 2,10 m) ; Les Ponts-de-Cé + 2,05 m, (+ 2,20 m) ; Montjean + 2,12 m, (+ 2,33 m) ; Ancenis

+ 1,30 m (+ 1,56 m). La Maine au pont de la Basse-Chaine, à Angers, mardi à 8 h : + 2,29 m. Sarthe : Il est interdit de naviguer sur la rivière la Sarthe dans le 49 depuis hier lundi et jusqu'à nouvel avis.

MOBILIER

11 JOURS pour découvrir notre **NOUVELLE MARQUE**

Rendez-vous en **DERNIÈRE PAGE !**

Pié
DESIGN

78, avenue Victor-Chatenay - ANGERS - Tél. 02 41 43 76 88 • www.meubles-pie.fr
Ouvert du mardi au samedi

DU VENDREDI 16 AU LUNDI 19 MARS

SALON des VÉHICULES de LOISIRS

NEUFS ET OCCASIONS Toutes marques

ENTRÉE GRATUITE Vendredi Lundi

4€ Samedi Dimanche

+ de 250 VÉHICULES EXPOSÉS

VANS-FOURGONS-CAMPING-CARS-CARAVANES

Nouveautés 2018 et Fins de série

RESTAURATION - FINANCEMENT - REPRISE

LE MANS Centre des expositions

Salon organisé par AZUR 72, CARAVANING CENTRAL, MAINE LOISIRS CARAVANES et SLC CARRÉ

STORES • PERGOLAS • FENÊTRES • VOILETS • PORTES • PORTAILS

DU 02 AU 24 MARS 2018

150€ TTC OFFERTS par tranche de

1000€ TTC d'achat

SUR TOUS LES PRODUITS*

* Offre non cumulable avec toute autre promotion. Hors travaux préalables, pose, dépannage, devis et commande en cours.

komilfo
Votre conseiller stores et fermetures

FERMETURES SERVICE
ZAC de l'Hoirie - rue Charles Lacretelle • ANGERS BEAUZOUZÉ
Tél. 02 41 73 30 73
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et 14h à 19h
www.fermetures-service.fr